

Sujet : [INTERNET] Enquête publique (Arrêté préfectoral DCL/BLCI/2021-70)

De : Mylene Gajic <m.gajic@orange.fr>

Date : 25/03/2022 11:19

Pour : pref-eponde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis habitante de Mesnils-sur-Iton, conseillère municipale et par la présente souhaite vous dire que **je suis pour la sortie de Condé sur Iton.**

Les arguments qui étayent mon positionnement sont les suivants :

Les ménages Condéens contribuent à l'évasion commerciale et culturelle au profit de Breteuil. Ils ne sont pas source de profits pour Mesnils-sur-Iton de ce point de vue. Cf **Diagnostic flash du 20 octobre 2021** des besoins de redynamisation commerciale de centralité à Mesnils-sur-Iton.

Étant à 9 kilomètres du centre bourg de Damville peut attractif, ils se déplacent bien plus facilement à Breteuil 3 km qui maintient une diversité de petits commerces, une poste, un marché attrayant, un centre accessible en voiture avec de vastes parkings, des équipements sportifs, de loisirs et culturels pour la jeunesse. Ils sont aussi peu présents dans le milieu associatif de Mesnils-sur-Iton. Tout cela depuis bien longtemps ce n'est pas nouveau.

Mesnils-sur-Iton ne peut donc pas compter sur Condé sur Iton pour sa redynamisation commerciale de centralité alors que c'est un projet majeur de cette mandature.

Les Condéens ne monopolisent pas la salle d'attente du seul médecin généraliste de Mesnils puisque qu'ils vont chez les médecins de Breteuil.

En terme de flux de circulation ils ne passent pas par la centralité de Mesnils pour aller à Verneuil, Évreux, Nonancourt, Dreux, Conches et donc ils ne surchargent pas les infrastructures routières.

Seules, des raisons administratives singulières peuvent les obliger à venir à la mairie centrale de Mesnils, car de nombreuses démarches peuvent se faire dans leur mairie déléguée, tant qu'elle existe. Ils ne viennent même pas effectuer le retrait de leur lettre recommandée ou colis à l'espace postal de la maison France service à Damville puisqu'ils le font à La Poste de Breteuil. Ils ne viennent même pas non plus emmener et chercher leur enfant au collège de Damville ou déposer leur enfants à la crèche, ils sont rattachés aux structures de Breteuil.

Condé sur Iton n'apporte rien au fonctionnement urbain de Mesnils, excentré, en marge du territoire, la commune déléguée de Condé est juste une traversée dangereuse au lieu-dit le Chesnay, pour les Itonmesnilois qui se rendent à Breteuil.

Pour toutes ces raisons je considère que Condé sur Iton & ses habitants ne sont pas utiles à Mesnils.

Pourtant ils contribuent par leurs impôts et contribueront comme tous les autres administrés de la commune nouvelle aux projets d'amélioration de l'accessibilité du Bourg de Damville centralité de Mesnils, aux aménagements d'espaces publics de cheminement piéton, de voiries, tous les projets émanant de Petites villes de Demain.

A t-on vraiment besoin de leurs deniers alors que la nouvelle commune est financièrement excédentaire depuis plusieurs années de plus de 500 000€/an tant elle n'arrive pas à investir dans le maintien de son cadre de vie qui décline faute d'engagement politique.

L'un des principaux arguments de ceux qui sont contre la sortie de Condé est celui de dire que la fusion des communes nous coûte tellement cher puisque qu'il faut réorganiser le travail, les

affectations de poste des agents, recruter, centraliser les services et donc agrandir les locaux voir construire de nouveaux équipements, juste pour le fonctionnement de la municipalité, entretenir une centaine de bâtiments plus énergivores les uns que les autres, ... que tout cet argent "restant à investir", et toute cette énergie dépensée depuis 2 ans pour ébaucher la construction de Mesnils serait gaspillée. Cet argument est subjectif puisque aucune évaluation chiffrée n'a été portée à connaissance des élus, ce qui n'est donc pas recevable.

Justement, je pense qu'il est encore temps, que c'est maintenant qu'il faut le faire car rien n'est encore effectif et qu'on ne pourra plus le faire quand les grands travaux de Petites villes de demain seront enclenchés.

Sortir Condé de notre commune nouvelle n'est pas impactant pour Mesnils, preuve à l'appui **la restitution en conseil municipal du 3 février 2022** du travail mené par quelques élus sur les modifications territoriales pour la commune déléguée de Condé sur Iton, Mesnils-sur-Iton : une longue liste de thèmes abordés, sans réponses aux questions, sans chiffres à la clé, où rien ne paraît insurmontable et surtout **sans conséquence dommageable pour Mesnils**. A retenir uniquement la menace (fondée ?) qui guette Condé si elle doit gérer les malfaçons de la cuisine centrale seule, et reverser sa quote-part pour les investissements réalisés pendant la fusion qui ne sont même pas listés.

Sous prétexte de construction en cours d'une nouvelle commune, de respect des engagements passés pris par une poignée d'élus croyant bien faire mais absent aujourd'hui de la gouvernance, de difficultés inhérents à toute fusion, de poids démographique pour obtenir plus de subventions et de dotations, d'avoir de la constance dans les décisions prises, la gouvernance resserrée autour de quelques décideurs à Mesnils est dans le déni d'une sérénité qui pourrait être retrouvée rapidement, s'ils accédaient à la demande légitime de Condé sur Iton qui serait là pour le coup irréversible.

Il faut oser dire les choses, quelles propositions concrètes ont été mises sur le papier pour répondre au malaise ressenti par les condéens et leurs élus les représentants au conseil municipal en 2 ans ? Comment sortir d'une crise en ressassant : cela va bien se passer, ayez confiance, laissez-nous du temps ? Ce ne sont pas des perspectives concrètes pour l'avenir. A relire les délibérations prises depuis le début de la mandature & les comptes-rendus des commissions communales, c'est le vide concernant Condé. Et la médiation avec un professionnel, quelles sont les conclusions ? Et quelles propositions concrètes ont abouti ?

La récente délibération prise en conseil municipal, à la majorité mais pas à l'unanimité, de la fermeture des mairies déléguées de la nouvelle commune au 1^{er} juin, est un signe politique fort qui présage de l'avenir de la commune déléguée de Condé si elle reste dans Mesnils. La fermeture sera vite programmée, ce qui conforte la position des condéens pour sortir avant qu'il ne soit trop tard.

L'erreur commise par le passé de confier la décision à une poignée d'élus sur un sujet aussi impactant et structurant pour l'avenir d'une commune sans en informer, ni consulter la population conduit à la situation actuelle. La décision n'a pas été comprise et partagée par tous, pire elle s'est faite grâce à des affinités personnelles et des confiances acquises à l'époque, qui ne sont plus là aujourd'hui. Avoir de la constance et du courage c'est réparer cette erreur, et laisser les condéens prendre leurs responsabilités.

De toute façon, quel texte de loi de la République française contraindrait à **une relation non consentie**, une population géolocalisée, qui s'est clairement exprimée à trois reprises sur ce sujet, avec une gouvernance qui n'est pas à l'écoute des besoins de ses administrés ?

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Mylène GAJIC
10 chemin du moulin, Le Roncenay Authenay
27240 Mesnils-sur-Iton